DEPARTEMENT DE L'AISNE

Arrondissement de Soissons

Canton de Villers-Cotterêts

COMMUNE
DE
02600 LONGPONT

BULLETIN D'INFORMATION

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 30 mars 2026

Présents : VERDUN Isabelle – COURTIER Antoine – BRUNET Michel – VERGNE Sophie – GAUTHIER Emmanuelle – MOQUET Edouard – GOUDIGAN Gaëlle

Pouvoir : CHAUVIN François a donné pouvoir à DAVALAN Gilles

Excusée : Du TREMOLET de LACHEISSERIE Rosamée

Secrétaire : VERDUN Isabelle

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 20 mars 2026 a été approuvé à l'unanimité

~ COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 ~

Le **compte financier unique** retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par la commune en 2025 qui se détaillent ainsi :

FONCTIONNEMENT
Recettes réalisées *151 937.24 €*
Dépenses réalisées *130 806.09 €*
→ *21 131.15 €*

INVESTISSEMENT
Recettes réalisées *144 818.81 €*
Dépenses réalisées *46 313.75 €*
→ *98 505.06 €*

Pour pouvoir investir, une commune doit maîtriser ses dépenses de fonctionnement.

Le CFU 2025 est approuvé à l'unanimité

~ RESULTATS DE CLOTURE 2025 ~

FONCTIONNEMENT
136 627.12 €

INVESTISSEMENT
92 436.76 €

~ BUDGET PREVISIONNEL 2026 ~

FONCTIONNEMENT
RECETTES ET DEPENSES
283 228 €

INVESTISSEMENT
RECETTES ET DEPENSES
150 761 €

Le budget primitif 2026 a été adopté à l'unanimité dans un souci constant de gestion rigoureuse et responsable des deniers publics.

Les objectifs étant de permettre le financement progressif des investissements nécessaires au développement et à l'amélioration du cadre de vie des habitants, comme l'enfouissement des réseaux, des travaux de voirie, et le réaménagement complet du square des enfants, refonte du site internet de la commune…

~ TAUX IMPOSITION 2026 ~

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux d'imposition pour 2026 qui sont donc de :

- Taxe foncière Propriétés Bâties : 45.41 %
- Taxe Foncière Propriétés Non Bâties : 24.59 %
- Taxe d'habitation : 12.10 %

~ SUBVENTIONS 2026 ~

Comité des fêtes et bibliothèque : 1 700 €

ADMR : 500 €